

# Accueil des animaux Quelques règles et informations



## 🐾 Bienvenue à Nos Amis les Chiens! 📆



Nous sommes ravis de vous accueillir, vous et votre fidèle compagnon, dans notre gîte ! Pour garantir un séjour agréable et serein à tous (voisins, futurs vacanciers et vousmêmes), nous vous proposons quelques conseils et bonnes pratiques pour le confort de tous.

#### À Votre Arrivée

- Accueil et état des lieux : Nous ferons ensemble un état des lieux.
- Équipements à disposition : Pour le confort de votre chien, nous avons préparé
  - o Une couverture et des serviettes dédiées pour lui.
  - Des gamelles individuelles.
  - Des sacs à déjections.
  - Nous vous remercions de bien vouloir prendre soin de ces équipements.

### Pendant le Séjour

Ne pas laisser seul: Nous vous encourageons à ne pas laisser votre chien seul dans le gîte trop longtemps. Si vous devez vous absenter, assurez-vous qu'il est bien installé et qu'il ne risque pas de s'inquiéter (et d'aboyer) en votre absence.

> **Suggestion:** Le Camping de Serrette (à seulement 5 minutes en voiture) propose un **espace chien** ouvert à tous (sur réservation et présentation du carnet de santé du chien), idéal si vous avez besoin d'une solution d'accueil temporaire, en journée ou demi-journée (site internet : https://www.campingdeserrette.com/espace-chien-camping/).

En Laisse : Pour le respect et le confort de tous les autres résidents, merci de te nir votre compagnon en laisse dans les limites de la propriété.

- A l'intérieur: Pour maintenir la propreté et l'hygiène de tous nos équipements, nous demandons gentiment aux chiens de se reposer sur les équipements qui leur sont dédiés (la couverture fournie) et de ne pas monter sur les lits, couettes, oreillers du logement, l'accès aux chambres et à la salle de bain n'est pas autorisé.
- Zones Protégées : Afin de respecter la faune et la flore locales, notez que les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis dans les réserves naturelles de Chaudefour et Chastreix-Sancy.

## 📞 En Cas d'Urgence Vétérinaire

Pour votre tranquillité, voici les coordonnées du cabinet vétérinaire local :

- Cabinet vétérinaire de Besse
- ZA Croix de la Combe
- 63610 Besse-et-Saint-Anastaise
- **Tél**: 04 73 79 50 34

#### **Avant le Départ**

 Adieu aux Poils! Nous vous demandons de veiller à laisser le logement aussi propre que possible, en portant une attention particulière à la présence de poils. Ceci est essentiel pour le confort des futurs vacanciers (surtout ceux qui pourraient souffrir d'allergies). Un petit coup d'aspirateur ciblé sera très apprécié!

Nous comptons sur vous pour garantir que votre animal ne cause aucun dégât ni trouble (comme des aboiements excessifs). Le respect mutuel est la clé d'un séjour réussi pour tous !

## **⚠ Précision Légale**

La loi du 9 juilllet 1970 subordonne la présence d'animaux familiers au fait que ceux-ci ne

causent aucun dégât au logement, ni aucun trouble de jouissance aux occupants.

- La location peut être résiliée en raison des aboiements excessifs ou de dégradation des lieux.
- Conformément à l'article L211-12, les chiens catégorisés (catégorie 1) ne seront pas acceptés.